Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 32 (1985)
Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

membre associé de l'Académie des Sciences, décoré du Prix de l'Etat, parue en mai 1984 dans la revue hongroise *Polgári Védelem* (traduction libre).

De nos jours, on entend, de plus en plus souvent, des opinions, selon lesquelles il est absolument inutile de se préparer à se protéger, certains mettant en doute la raison d'être de tout le système de la protection civile, malgré les dispositions de la loi sur la défense nationale de 1976[1]. Celle-ci fixe les obligations de la protection civile en cas de situations exceptionnelles et de conflits armés. Comment jugez-vous, Monsieur le Professeur, les possibilités de mettre en évidence les principes de la protection civile et l'importance de la préparation?

Réponse: «Je pense que la protection civile est importante non seulement pour le cas de guerre, même si pour le moment je ne parle pas des obligations liées aux cas de catastrophes naturelles et industrielles. Son importance réside dans le fait qu'il s'agit de montrer aux autres pays qu'une attaque contre la Hongrie ne pourrait pas anéantir le pays. Son effet préventif consiste à dissiper l'idée d'une victoire facile. En fin de compte, je suis de l'avis que la préparation à la protection civile est aussi un moyen propre à maintenir la paix.»

Pour moi, l'objectif et l'importance de la préparation à la protection civile peuvent se résumer comme suit: si, grâce à notre volonté de protection et à notre état de préparation, on peut faire sentir au-delà des frontières que nous ne sommes pas à la merci des forces étrangères, la protection civile aura contribué à prévenir la guerre et, d'autre part, si notre préparation est faite sérieusement, la protection civile pourra effectivement remplir, le cas échéant, sa mission de secours. Toutefois, il est important de savoir que la protection civile ne peut pas produire des miracles. Elle est capable de diminuer les pertes, mais pour pouvoir réduire les dommages, il faut investir énormément de travail dès maintenant. Je crois qu'il est nécessaire de faire en sorte que chacun sache que, s'il accomplit son devoir, les chances de survie en seront améliorées pour toute la collectivité. Cette «éducation» me paraît d'autant plus importante que, à mon avis, il n'est pas possible de refouler la panique collective au moyen des mesures coercitives. A cet égard, une meilleure prise de conscience de la population est indispensable. Sans fermeté morale, il n'est guère possible d'exécuter ce travail de façon efficace.

L'homme qui est préparé au danger, et qui peut y faire face, est pris beaucoup moins par la panique que celui qui n'est pas en possession de ces connaissances. Pourtant, répandre la panique fait également partie d'une sorte de chantage horrible. Et il n'est pas possible que l'on vive dans une panique permanente; donc, et je le répète, dans la situation actuelle, il n'y a rien d'autre à faire que de se préparer sérieusement et de faire preuve de fermeté.

---

[1] La nouvelle loi sur la défense nationale, adoptée en 1976 au cours de la session de printemps du Parlement, dispose que chaque citoyen hongrois, âgé de 16 à 65 ans pour les hommes, et de 16 à 60 ans pour les femmes, est tenu de servir dans la protection civile. Celle-ci fait partie intégrante et est un élément important de la défense nationale, un système complexe embrassant l'ensemble de la vie publique, économique et sociale.

MIKROFILME WIRTSCHAFTLICH UND BESSER LESEN...

...mit dem Datencenter DC 200 für jede Datenmenge und weiteren Spitzenmodellen aus unserem Programm.

rfs Mikrofilmgeräte AG
Albisstrasse 5
CH-6300 Zug
Telefon 042-21 21 88

Aufsetzgitter

Lagern, stapeln und transportieren von Notwasser für die Bevölkerung einer ganzen Gemeinde direkt in DRAWAG-Aufsetzgittern!
Verlangen Sie unverbindlich unseren ausführlichen Katalog Nr. 881 oder den Besuch unseres Beraters.

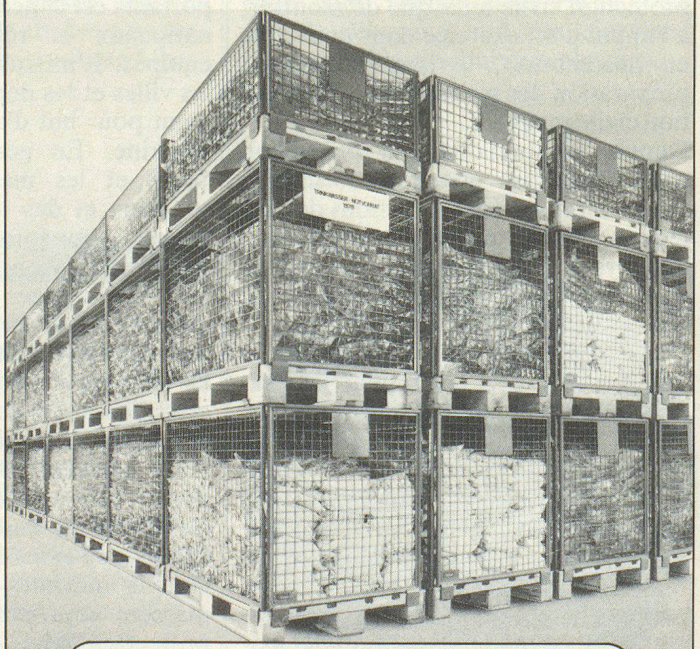

Ihr Partner für Transport- und Lagergeräte

DRAWAG
DRAWAG AG, 8105 Regensdorf, Tel. 01-840 20 40